



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

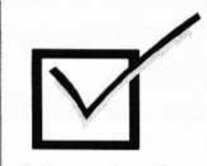
BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°41 du 7 juin 2001 - 2 pages

Désherbage maïs

Pour améliorer l'efficacité du désherbage et préserver la qualité de l'eau, un suivi des mauvaises herbes est mis en place en Bretagne.
Il a pour but de pouvoir préconiser à titre expérimental en 2001 des interventions ciblées sur les adventices selon leur stade de développement avec des herbicides au meilleur profil environnemental.
Cette opération réalisée en commun entre :
- la DRAF-SRPV
- et la FE.RE.DEC de Bretagne

bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



Les observations sont réalisées par le réseau d'observateurs du SRPV Bretagne (SRPV, FEREDEC, Chambre d'Agriculture, négoce, coopératives, lycées agricoles, agriculteurs,...) et sont synthétisées dans l'Avertissement Agricole par le SRPV.
Les informations seront reprises dans le bulletin d'avertissement agricole et disponibles sur le site Internet : ***http : // draf.bretagne.agriculture.gouv.fr***

Prochain bulletin : le 14 juin 2001

Observations

Ille et Vilaine

Les maïs semés semaine 19 sont au stade 5 feuilles. Les panics, sétaires et digitaires (PSD) sont au stade 3 – 4 feuilles. Les dicotylédones les plus avancées sont le chénopode blanc et la renouée des oiseaux (5 feuilles), l'arroche (4 – 5 feuilles), la mercuriale et la morelle (4 feuilles).
Pour les semis de la semaine 20, les maïs sont au stade 4 feuilles. Les PSD sont entre 3 et 5 feuilles. Les dicotylédones sont au stade 2 à 5 feuilles (arroche : 3 – 5 feuilles, chénopode blanc et liseron : 4 feuilles).
Les maïs semés la semaine 21 sont actuellement au stade 3 feuilles. Les adventices vont du stade cotylédons à 2 feuilles maximum.
Pour les semis de la semaine 22, le maïs est au stade 3 feuilles et les adventices, de cotylédons à 2 feuilles.

Côtes d'Armor

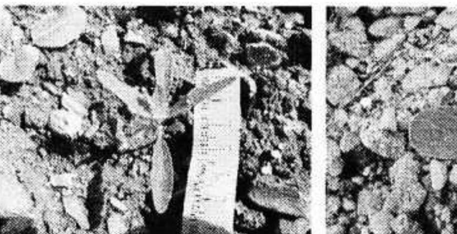
Pour les semis de la semaine 18, les maïs sont à 6 feuilles. Les adventices atteignent des stades très développés (au-delà de 6 feuilles pour les plus avancées).
Les maïs semés semaine 19 sont au stade 5 – 6 feuilles. Les adventices sont également présentes à des stades de développement très avancés.
Les maïs semés semaine 20 sont au stade 3 – 4 feuilles. Les adventices sont entre les stades 2 – 5 feuilles (l'arroche et le chénopode blanc : 4 – 6 feuilles).
Pour les semis de la semaine 21, les maïs sont au stade 2 feuilles. Les adventices sont au stade 1 à 4 feuilles (4 feuilles pour l'arroche).

Finistère

Les maïs semés la semaine 19 sont au stade 4 – 5 feuilles. Les graminées du type PSD sont à 3 feuilles. Les dicotylédones sont entre 3 à 5 feuilles (amarante sp, renouée liseron et des oiseaux : 5 feuilles).

Morbihan

Les maïs semés semaine 18 sont au stade 4 – 5 feuilles. Les adventices arrivent au stade 5 feuilles (chénopode blanc, morelle noire).
Les maïs semés semaine 19 ont au maximum 5 feuilles. Les adventices vont du stade 3 à 5 feuilles pour les plus avancées. Les adventices les plus avancées sont les amarantes, les chénopodes et les renouées.
Pour les semis de la semaine 20, les maïs sont au stade 4 feuilles. Les PSD sont au maximum à 4 feuilles. Pour les autres adventices, elles sont entre les stades 3 à 5 feuilles.
Pour les semis de la semaine 21, les maïs sont au stade 2 feuilles. Les mauvaises herbes vont du stade cotylédons à 1 feuille.
Pour les semis de la semaine 22, les maïs sont actuellement au stade 2 feuilles, les graminées type PSD, 1 à 3 feuilles et les dicotylédones, 1 à 2 feuilles.



Arroche sp au stade 6 feuilles



Mercuriale annuelle au stade 2 feuilles

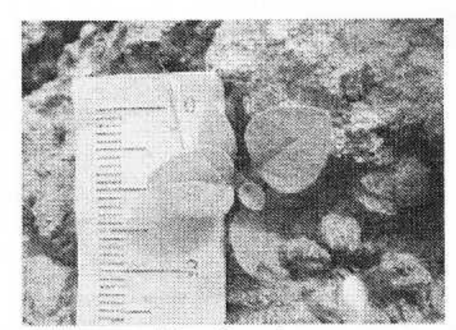


Semis déjà désherbés : Surveiller pour un éventuel rattrapage.
Semis de la semaine 20 : Désherber les semis le plus tôt possible.
Semis de la semaine 21 et 22 : A surveiller.

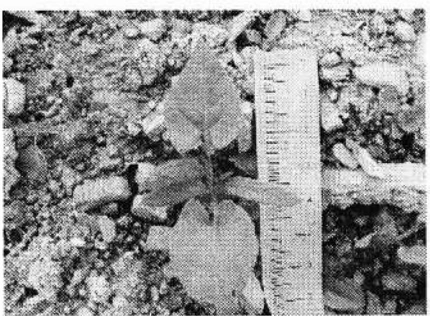
DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX 7

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

P45



Morelle noire
au stade 2 feuilles



Renouée liseron
au stade 3 feuilles

Préconisations

Premier désherbage :

Les parcelles semées en semaine 20 doivent être désherbées rapidement. Les graminées du type panic, sétaire et digitaire sont actuellement au stade 3 à 5 feuilles. En présence de PSD, intervenir avec un produit à base de nicosulfuron.
Pour les semis des semaines 21 et 22, surveiller le développement des adventices.
Se reporter au bulletin n°35 du 27 avril 2001 pour le choix des produits.
Pour préserver la qualité de l'eau, utiliser des produits du premier groupe car ils présentent un meilleur profil environnemental.

Rattrapage :

Surveiller les parcelles des semis de la semaine 17 à 20 qui ont déjà été désherbées notamment celles qui ont été désherbées en prélevée et intervenir en rattrapage si nécessaire avec :
- *nicosulfuron si présence de PSD*
- *sulcotrione ou bromoxynil octanoate si présence de morelle noire, renouée persicaire et chénopode blanc*
- *sulcotrione si présence de morelle noire et chénopode blanc*
- *pyridate si présence d'amarante.*

Le phytotoxicité éventuelle du rimsulfuron devra être vérifiée variété par variété (Consulter la fiche technique de cette matière active sur notre site internet).
Dans tous les cas, pour les rattrapages comme pour les premiers traitements, utiliser des produits du groupe 1 (voir classement des produits dans l'avertissement agricole n°35 du 27 avril 2001) pour préserver la qualité de l'eau.

Atrazine :

L'usage de l'atrazine est interdit sur la totalité des parcelles en bord de cours d'eau, sauf présence d'une bande enherbée de 15 mètres au moins .
Les contrôles effectués en 2000 sont renouvellés. Consulter le dépliant adressé à tous les agriculteurs par la profession agricole. En cas de doute prenez l'avis de votre technicien.

RAVAGEURS ET MALADIES

En bref

Pucerons toutes cultures :

Il est trop tard pour intervenir sur colza. Pour le pois et les céréales, maintenir la surveillance et n'intervenir que si le seuil est dépassé (30 pucerons par pied en moyenne pour le pois et un épi sur deux colonisé pour les céréales). La situation dans le réseau était très saine cette semaine et aucune parcelle de céréales n'approchait ou dépassait le seuil d'intervention.

Maladies du blé :

Importantes sorties de taches de septoriose dues aux contaminations de début mai ; la rouille brune se développe sur parcelles sensibles non protégées.
Les dernières applications fongicides pour les parcelles les plus tardives doivent être effectuées sans tarder, si besoin (traitement remontant à plus de 3-4 semaines et variété sensible).